



Colloque académique L'insertion des élèves du voyage : De l'école vers la qualification et l'emploi

Synthèse Atelier 1 L'insertion : les accompagnements

Animateur : Philippe SENNEPIN

Brigitte LAGRANGE, Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS 03)
Luc EBERLE, directeur de la Mission Locale (ML) de Thiers (63)

Constat de départ : la majorité des EFIV arrête la scolarité à 16 ans mais parfois certains demandent de reprendre des études vers 18 ans en formation continue.

✓ **Comment lutter contre les arrêts de scolarité ?**

Luc Eberlé présente la Mission Locale. Il insiste sur la prise en charge des jeunes dans leur globalité même si l'insertion reste le cœur du métier : accompagnement apprentissage, formations, emploi.

Dans le cadre de la Mission Locale se pose le problème de la barrière d'accès à l'emploi à cause du manque de qualification et parfois du manque de savoirs-être.

Les Missions Locales ont peu de choses à proposer à ces jeunes entre 16 et 18 ans avant de pouvoir reprendre une formation. **Il vaut mieux, selon lui, que ces jeunes continuent leur formation scolaire** car ils n'auront pas forcément autant de choix en formation continue (métiers en tension : beaucoup d'attentes pour entrer en formation).

Brigitte Lagrange présente la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire et ses actions de prévention quand les élèves sont encore scolarisés pour prévenir le décrochage. Ce dernier se situe pour beaucoup d'EFIV à partir de la 4^e ou de la 3^e. Il est alors possible de leur proposer des outils comme les Projets Individuels de Formation (PIF).

Elle insiste sur **l'importance de montrer aux jeunes qu'il y a des possibilités d'études après les 16 ans.**

✓ **Comment faire pour travailler ensemble afin d'éviter la vision « jusqu'aux 16 ans » et aller jusqu'à l'objectif de qualification ?**

Préalable : tout mettre en œuvre pour que les jeunes aient les bases pour pouvoir poursuivre.

Se pose alors la question du redoublement. Si les jeunes ne redoublent plus, à 15 ans, ils pourront peut-être plus facilement aller au lycée et aller au-delà de leurs craintes par rapport à celui-ci mais beaucoup ne sont pas encore prêts à franchir le pas.

L'insertion, c'est le diplôme et l'expérience.

Les EFIV (comme d'autres élèves) rencontrent parfois un problème de discrimination. Certaines entreprises toutefois font l'effort d'aller au-delà et testent les jeunes sur le comportement, en situation.

Les Missions Locales peuvent mettre les jeunes en stage pour un mois par exemple puis proposer des contrats Avenir. Cela dépend beaucoup des besoins des entreprises. Malheureusement si

elles ont beaucoup de choix, elles feront une sélection plus rapide et éviteront de prendre ces jeunes EFIV.

Le Comité Local Ecole Entreprise (CLEE) propose dans l'Allier une mise en relation d'entreprises et de jeunes. Ce serait une idée à reprendre dans les autres départements.

✓ **Quelques pistes pour faire bouger la représentation des jeunes par rapport au monde de l'entreprise et aux attentes du monde du travail.**

Collège des Martres de Veyre : 14 EFIV scolarisés, surtout en 6^e, dont certains ne maîtrisent pas le palier 2.

- Elaboration d'un projet de travail avec le professeur de l'ULIS sur la lecture deux heures par semaine.
- Renforcer de lien important entre l'institution scolaire et les familles.

Collège de Billom : important problème d'absentéisme.

⇒ Comment amener les élèves absentéistes à l'école ou au collège avant tout pour ensuite pouvoir les conduire vers un diplôme ?

- Nécessité de construire des partenariats, de travailler en équipe.
- S'appuyer sur le témoignage d'élèves qui ont poursuivi et réussi.

Autres pistes :

- Mettre en place un suivi de cohorte.
- Faire des efforts des deux côtés, EFIV et enseignants ou autres professionnels.

✓ **Les freins à l'inscription des élèves dans un parcours qualifiant ?**

Compétences et savoirs faire existent mais les EFIV s'inscrivent le plus souvent dans le cadre d'un déterminisme social et familial et s'interdisent de continuer leurs études.

Problème des déplacements pour les stages notamment (Collège des Martres de Veyre)

Difficultés pour l'entreprise elle-même : législation pour les moins de 16 ans et sur les règles pour l'apprentissage.

Problème du lieu de vie des élèves et du tissu économique local (Collège Blaise Pascal à Saint-Flour).

Problème aussi de l'acceptation de la différence pour la population en milieu rural notamment.

Problème fréquent quant au lieu de vie, de l'habitat, de l'isolement parfois et de l'éloignement par rapport aux formations après collège.

- L'accompagnement humain est primordial au cas par cas, par groupe familial. Il faut prendre en compte la transmission familiale et la mettre en lien avec le reste.

✓ **Comment mutualiser les savoirs faire entre enseignants spécialisés et enseignants certifiés pour prendre en charge la spécificité de ces publics ?**

But du REEV : avancer ensemble dans la scolarisation des EFIV et échanger des expériences tout en respectant la spécificité de chaque établissement.

Témoignage du Centre de Formation d'Apprentis Spécialisé (CFAS) : mise en place du Disposition d'initiation aux métiers en Alternance (DIMA) qui prépare bien ensuite à l'insertion et peut convenir à certains élèves EFIV.

